



PERSONNAGES HISTORIQUES DE LYONNE.



JEAN LEBEUF.

Le 17^me siècle a vu naître une génération de savants qui, se prenant d'une vive passion pour l'histoire nationale et le moyen âge, si dédaignés de leur temps, entreprirent de les faire revivre par le souvenir aux yeux de leurs contemporains et de la postérité. Ces infatigables défricheurs s'attachèrent à leur œuvre avec une patience, une ardeur, une persévérance que ne purent jamais lasser, ni les difficultés du labeur, ni l'indifférence de leur siècle. Les uns exhumaient de la poussière des cloîtres, des bibliothèques et des archives, et livraient à l'impression, les chroniques, les chartes, les correspondances et tout autres documents écrits du passé. Il semblait, dans leur empressement, qu'ils eussent le pressentiment secret, que la plupart de ces précieux originaux devaient périr dans le grand incendie de 1789. Les autres répandaient avec profusion la lumière de leur science sur la nuit de ces ténèbres, les rapprochaient, les comparaient, les complétaient, éclaircissaient leurs obscurités par de lumineux commentaires ; ou, dans de longues dissertations, ressuscitaient et faisaient apparaître, après plusieurs siècles d'oubli, les habitudes, les mœurs, les préjugés, les idées, toute l'existence extérieure et intime des âges écoulés. Que de noms à citer dans la puissante phalange de ces laborieux explorateurs du moyen âge, à côté des grands noms de Duchesne, Mabillon, Dugué, Baluze, Montfaucon, Martenne, et de notre compatriote La Curne

Cette notice est destinée à être mise en tête de l'édition nouvelle, que nous fait M. Perriquet, des Mémoires de l'abbé Lebeuf sur l'Histoire ecclésiastique et civile du diocèse d'Auxerre. Le premier volume de cette édition paraîtra à la fin de janvier 1848.

de Sainte Palaye. Leurs contemporains les ont vus passer sans les apprécier dignement, et presque sans les connaître. Les historiens du siècle dernier les citaient à peine. Il était réservé à notre époque de leur rendre une éclatante justice. L'école historique moderne honore, comme ils le méritent, ces grands et doctes personnages. Elle les reconnaît pour ses précurseurs et ses maîtres. L'un des derniers venus d'entre eux, mais non le moins illustre, c'est Jean Lebeuf.

Il naquit à Auxerre, le 6 mars 1687, sur la paroisse de St.-Regnobert (1).

Son père, Pierre Lebeuf, commis aux recettes des consignations, était de Joigny, mais d'une famille originaire d'Auxerre et qui est maintenant éteinte. Par sa mère, Marie Marie, il tenait à une famille des plus considérables de cette dernière ville. Ce nom y est encore porté avec honneur dans la magistrature, et il vient de refleurir avec un nouvel éclat au barreau de Paris.

Les parents de Lebeuf, n'avaient conservé, de la fortune de leurs pères, que l'honneur et la probité. Ils eurent deux fils, qui furent tous deux destinés à l'église. Jean, qui était l'aîné, se fit remarquer, dès l'âge le plus tendre, par ses goûts graves et sérieux, par son amour extraordinaire de l'étude. A sept ans, il commençait à étudier les humanités au collège des Jésuites. En même temps, il prenait l'habit cléricale et se formait dans sa paroisse aux devoirs de l'état ecclésiastique. L'église de S.-Regnobert était pauvre. On y chantait l'office dans des antiphoniers manuscrits du 13^e et du 14^e siècle. Lebeuf y apprit à déchiffrer, à la fois, le plainchant et les caractères gothiques. De là date son double amour pour la musique et les vieux manuscrits, seules passions qui agitèrent jamais cette douce et paisible existence (2).

(1) Si l'on en croyait une tradition reçue à Auxerre, Lebeuf serait né dans la maison de la rue Notre-Dame qui porte le n° 14, et qui est aujourd'hui possédée par M. Bernard. Selon toute apparence cette tradition est trompeuse. Lebeuf a, il est vrai, longtemps occupé cette maison, qu'il tenait de la succession de son père, et qu'il n'a vendue qu'en 1751. Mais son père lui-même ne l'avait achetée qu'en 1702 (le 30 décembre, devant Heuvrard, notaire), quand déjà Lebeuf avait quinze ans; et l'acte, que M. Bernard m'a permis de consulter, n'indique aucunement que l'acquéreur eût occupé précédemment la maison comme locataire.

(2) « J'ai eu le bonheur d'être baptisé ici, il y a trente-neuf ans accomplis, dans la paroisse de ce nom (Saint-Regnobert)... C'est là que j'ai été formé, dès l'âge de sept à huit ans, à l'état que j'ai embrassé. C'est le lieu où j'ai commencé à connaître les anciennes écritures, par la nécessité où l'on était

Ses études eurent des succès. On raconte qu'à dix ans il expliqua publiquement les épîtres de Saint-Jérôme et fut en état de dissertar sur les événements d'histoire ecclésiastique ou profane, qui s'y trouvent indiqués. Il n'avait que douze ans quand il fut tonsuré par l'évêque André Colbert, qui, l'année suivante, lui fit obtenir un petit bénéfice à la nomination du chapitre d'Auxerre, sous le titre de Chapelle de Saint-Louis, *ad altare S. Alexandri*. A quatorze ans, il avait achevé le cercle des études qu'enseignaient les jésuites à Auxerre. Dominé par un ardent désir de s'avancer plus loin dans la science, il souhaitait vivement d'aller compléter son instruction à Paris. L'extrême médiocrité de la fortune de son père ne lui permettait pas ce sacrifice. Un oncle généreux vint à son aide, et le plaça à Sainte-Barbe, où il demeura cinq ans. Il fit là ses cours de théologie en Sorbonne, en même temps qu'il étudia le grec et l'hébreu, et fut reçu maître-ès-arts en 1704. En même temps, il se livrait à de profondes études historiques. Il passait dans les bibliothèques publiques toutes ses heures de loisir, et s'y rendait familiers tous les monuments de l'histoire de France. Il avait fait, dès lors, tant de progrès dans la paléographie, science nouvelle et assez rare à cette époque, qu'à la première inspection d'un vieux manuscrit, il pouvait en déterminer l'âge avec certitude. Cette ardeur d'apprendre, cette assiduité dans les bibliothèques, ce savoir si étendu et si précoce lui avaient, dès lors, procuré des amis et des protecteurs, quoique son caractère timide et recueilli ne le portât jamais à se produire. Il fut pris en grande affection par un chanoine de Notre-Dame, appelé Chastelain, l'un des plus savants hommes de ce temps dans toutes les branches de la science ecclésiastique et spécialement dans la liturgie et la musique sacrée. Lebeuf parle fréquemment, dans ses ouvrages, de ce docte personnage, et toujours dans les termes de la plus haute vénération. Il trouva à satisfaire pleinement, à cette source abondante, son goût pour la théorie et la pratique musicales. A dix-huit ans, il s'était déjà fait un nom comme compositeur. Il fut alors appelé dans le diocèse de Lisieux, pour y introduire, dans le chant ecclésiastique, des réformes analogues à celles que Chastelain avait établies à Paris. Il y demeura un an entier, occupé de la composition d'un nouvel antiphonier; vaste travail qu'il ne put terminer dans une si courte période, et qu'il n'acheva qu'après son retour à

» de faire l'office dans des livres manuscrits gothiques de toutes sortes d'âges.»
 (Lebeuf, *Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissements à l'histoire de France*.—Paris 1738, t. 1, p. 309).

Auxerre. L'évêque de Lisieux l'approuva et en prescrivit l'usage dans son diocèse par ordonnance du 11 septembre 1711.

Revenu à Auxerre, Lebeuf avait reçu, le 16 mars 1709, les quatre ordres mineurs ; il avait été ordonné sous-diacre le 21 septembre suivant, diacre le 15 avril 1710, et prêtre, le 21 mars 1711.

Dès la même année, il fut sur le point de soutenir un procès contre l'évêque, au sujet d'un canonicat auquel ses grades lui donnaient droit. Cet incident est ainsi raconté dans la courte notice biographique que publia sur lui, en 1760, le journal de Verdun.

« L'abbé Lebeuf requit, le 28 juillet 1711, en vertu de ses grades, »
 » les canonicat et prébende vacants, *per obitum*, de feu M. Laurent »
 » Seure, décédé le 27 juillet, mois affecté aux gradués. On lui opposa »
 » un *brevetaire*, nommé par l'évêque d'Auxerre, et le gradué fut obligé »
 » de se pourvoir devant l'archevêque de Sens métropolitain, qui lui »
 » accorda ses provisions le 11 août. Les parties étaient prêtes d'entrer »
 » en instance au conseil, où l'abbé Lebeuf fut assigné. Mais heureuse- »
 » ment pour lui, il se trouva un autre canonicat vacant ; il le demanda, »
 » sa réquisition fut admise ; et M. l'évêque d'Auxerre, (l'illustre M. de »
 » Caylus,) qui n'avait agi que par des raisons particulières, fut charmé »
 » de trouver cette occasion de montrer à M. l'abbé Lebeuf, l'estime »
 » qu'il avait pour lui. Il lui donna ses provisions le 12 janvier 1712, et »
 » le 29 septembre de la même année il le nomma sous-chantre de St. »
 » Etienne d'Auxerre. Cette dignité lui donnait, sous l'autorité du »
 » chantre, la direction absolue du chœur de l'église. »

Ainsi rassuré sur son avenir, Lebeuf, tout en remplissant avec soin les devoirs de son état, se livra avec une nouvelle ardeur à ses études favorites. Les antiquités ecclésiastiques devinrent surtout l'objet de ses travaux assidus. Cette science était neuve encore et son cadre était immense. Elle embrassait à la fois, et l'histoire de l'établissement du christianisme dans les Gaules, que des légendes apocryphes avaient souvent défigurée par des fables grossières ; et l'origine, le développement et les modifications de la liturgie que les événements ou le caprice des hommes avaient chargée par fois de bizarres complications et la création des communautés, dignités et bénéfices ; et la naissance, les progrès et les vicissitudes des monastères ; et le point de départ, le progrès et la décadence des pouvoirs temporels, seigneuriaux et féodaux, attribués aux charges ecclésiastiques ; et les conflits et démêlés avec l'autorité royale et les grands vassaux ; et la science de l'architecture religieuse, quant à l'ordonnance, à l'appareil et à l'ornementation des édifices du culte ; la marche de cet art, ses transforma-

tions successives de siècle en siècle, selon de mystérieux rapports avec l'esprit de l'Eglise, le mouvement des idées et le développement de l'humanité. A ce sujet d'études déjà si vaste, Lebeuf joignit encore, comme un complément, ou plutôt comme un préliminaire indispensable, la connaissance approfondie des idées, des mœurs, des législations, des événements et de tous les faits qui avaient pu influencer sur le développement des sociétés européennes, et en particulier de la France, depuis la dissolution de l'empire romain.

Ses recherches si longues, si laborieuses, servies par une intelligence lucide, par une sagacité peu commune, firent bientôt de lui l'un des hommes les plus savants dans l'histoire du moyen âge. Et toutefois, il ne se hâta pas de répandre autour de lui les trésors de sa science. Son esprit simple et modeste semblait s'ignorer lui-même. Ses premières publications, sollicitées probablement par ses amis, concernaient l'église d'Auxerre. Il débuta, en 1716, par une vie de St.-Pèlerin, que la tradition désigne comme l'apôtre du pays Auxerrois. Nous n'avons pu retrouver ce travail, qui avait été composé à l'occasion de l'exhumation, par l'évêque de Caylus, dans l'église de Bouhy, d'une relique attribuée à ce martyr, et que l'auteur a refondu depuis, dans son Histoire générale des évêques d'Auxerre. Il en est de même de l'histoire de Saint-Vigile et de la Relation de la conversion de Saint-Mamert, qui parurent en 1722. L'année suivante, il publia, sous le titre d'Histoire de la prise d'Auxerre par les Huguenots, une relation des troubles qui avaient déchiré le sein de la ville et du diocèse d'Auxerre, pendant les guerres de religion du 16^e siècle. Cet ouvrage, rédigé sur des mémoires contemporains, aujourd'hui perdus, et d'après la tradition que l'auteur avait pu recueillir auprès des vieillards qui avaient entendu les récits des acteurs de ces sanguinaires dissensions, offre un tableau fort curieux de cette période d'agitations. Son récit est vif, plein de chaleur et d'entraînement. Nous n'entendons pas dire, pourtant, que ce soit une histoire parfaitement impartiale. Ecrite par un prêtre consciencieux, mais plein d'horreur pour l'hérésie; sur des documents émanés de zélés catholiques qui avaient pris une part ardente à ces événements; composés à une époque où la révocation de l'édit de Nantes avait chassé ou écrasés les restes du protestantisme, il est bien certain qu'elle ne pouvait être, malgré les bonnes intentions de l'auteur, que l'écho passionné d'un parti. On ne se plaint pas d'y trouver la juste indignation d'une âme catholique, profondément navrée par les impiétés profanatrices et les dévastations des protestants. Mais on y désirerait, en même temps, plus d'horreur pour les persécutions sanglantes et les assassinats en masse, dont l'autre parti souillait sa cause. Il est vrai qu'en 1723 on ne son-

geait guère à plaindre les massacres des huguenots. Et puis, ce qui donnait encore un prix remarquable à cet ouvrage, c'était une savante préface, où se trouvaient exposées l'origine et les vicissitudes de la ville d'Auxerre. L'auteur y condensait, en quatre-vingt pages, une multitude de recherches curieuses, et jusqu'alors inconnues, sur l'histoire locale.

Ce livre, eut à son apparition, les honneurs de la saisie. Le motif en semblerait aujourd'hui assez ridicule. Et pourtant ce fut pendant longtemps une grosse affaire à Auxerre. Les querelles du Jansénisme étaient alors dans toute leur incandescence. Le pape Clément XI avait condamné, en septembre 1713, dans une bulle devenue fameuse sous le nom d'*Unigenitus*, les doctrines du père Quesnel, l'apôtre de ce parti. Après la mort du roi Louis XIV, quinze évêques, ayant en tête le cardinal de Noailles, osèrent appeler de cette bulle devant le futur concile. Au nombre de ces opposants était l'évêque d'Auxerre, M. de Caylus, qui publia son appel en 1718. Le clergé de France se trouva alors violemment divisé sur le point de savoir si l'appel était possible, ou si au contraire le pape était infaillible. Le gouvernement du régent voulut en vain assoupir cette question brûlante. Ce qui n'est pas le trait le moins curieux de cette grande querelle, c'est que le parti de la *faillibilité* avait alors pour protecteur, et presque pour chef, la fille aînée du régent, l'abbesse de Chelles, si connue par ses excentricités, que les mémoires des temps nous représentent, faisant des promenades dans les bois avec ses nonnes, donnant des concerts avec des artistes, essayant des modes avec des grisettes, composant des drogues, disséquant des cadavres, tirant des pétards, ou faisant des perruques, et, au travers de toutes ces frivolités, soutenant le Jansénisme avec passion, discutant comme un docteur, et malmenant fort dans l'occasion le cardinal de Bissy, l'âme du parti opposé.

À Auxerre, comme ailleurs, on se querellait chaudement sur cette question, et jusqu'en plein Chapitre, où les *faillibles* étaient en grande majorité. Lebeuf qui tenait pour le Jansénisme, fit alors un coup de tête que la physionomie simple et calme, que nous lui voyons à un siècle d'intervalle, ne pourrait guère nous laisser deviner. Ce fut de glisser dans l'édition de son livre, sans la soumettre aux censeurs qui ne l'eussent jamais laissée passer, une note où il transcrivait avec éloge l'opinion d'un moine du 16^e siècle, contre la terrible infaillibilité. Ce moine était un jacobin, qui joua un rôle fort ardent à Auxerre, dans les guerres de religion. La chaire, comme on sait, faisait en ce temps l'office que la presse remplit aujourd'hui, et c'est à la voix des prédicateurs que se soulevaient ou s'apaisaient alors les passions populaires.

Or, en transcrivant une pièce de vers latins, faite à la louange de ce bouillant dominicain, Lebeuf ajoutait la note suivante : « Le père Divolé » est comparé ici, non seulement à Jérémie, en ce que comme lui il a » prédit, vu et pleuré le pillage de la ville capitale de son lieu natal, » mais encore à David, pour avoir déclaré, après lui, plusieurs fois en » public, qu'aucun des hommes n'est infaillible ou exempt de mensonge. » En quoi l'on voit que le poète a voulu faire allusion à un endroit du » quatrième sermon de cet humble, savant et intrépide jacobin, sur les » saints mystères de la messe, où on lit ces mots dans l'édition de Paris » de l'an 1585. *On pris pour le pape, à la messe, comme pour un homme » qui peut errer et faillir comme les autres, afin qu'il plaise à Dieu, par » sa divine miséricorde, le délivrer et préserver de toute erreur et de tous » péchés, parce que les péchés et erreurs du chef seraient grandement nui- » sibles aux membres; afin aussi qu'il puisse saintement user de sa puis- » sance jouxte (sic) l'ordonnance des saints et anciens pères, selon l'équité » de la loi naturelle, pour l'édification de l'église, et non pour sa destruc- » tion. »*

L'allusion était si transparente, que, quand cette note fut envoyée à l'imprimeur, celui-ci trembla et la refusa net. Pour vaincre ses scrupules, Lebeuf s'adressa à madame l'abbesse de Chelles qui, naturellement, trouva le tour excellent, accepta la dédicace de l'ouvrage et écrivit qu'elle prenait tout sur elle. Le livre parut donc avec la note, et ce fut une grande joie pour le parti de M. de Caylus. Mais il y avait à Auxerre un vieux subdélégué de l'Intendant, appelé Martineau de Soleinne qui, par zèle anti-janséniste, et, peut-être aussi un peu par étalage de dévouement, s'empressa de dénoncer le fait, à la fois, au gouvernement et aux chefs du parti de la bulle. Le duc d'Orléans, qui croyait alors avoir grand intérêt à ménager les jésuites et la cour de Rome, envoya, sur le champ, l'ordre d'arrêter l'édition. Le subdélégué courut bien vite chez l'auteur et à l'imprimerie; il saisit, avec le manuscrit de l'ouvrage, un assez grand nombre d'exemplaires, et en rendit compte immédiatement au Garde des sceaux, par une lettre qui se terminait ainsi :

« Tout le pays, ému d'indignation contre le sieur Lebeuf, pour son » audace à faire imprimer une telle addition contre les règlements, sans » approbation, se console de voir l'attention de la cour arrêter le cours » d'une telle licence si téméraire! » Cette lettre, avec les procès-verbaux de saisie et le manuscrit de l'ouvrage, sont conservés à la Bibliothèque du Roi. En marge de la lettre se trouvent, probablement de la main du Garde des sceaux, ces mots :

« Supprimer, tant à Paris qu'à Auxerre, dans tous les exemplaires

» saisis, tout ce qui adjouté (sic) à ce livre depuis l'approbation du
» conseil. »

On voit par là que madame de Chelles était intervenue à temps et que l'auteur en était quitte pour mettre un carton à la page criminelle. Mais, sur ces entrefaites, le duc d'Orléans mourut; et le duc de Bourbon, son successeur au ministère, poussé, sans doute, par des sollicitations nouvelles, donna l'ordre de brûler les exemplaires saisis et de faire subir le même sort à la coupable note, sur tous ceux que l'on pourrait trouver par des perquisitions dans les bibliothèques particulières. Ce fut, à ce qu'il paraît, un grand triomphe pour de Soleinne qui crut avoir sauvé l'Etat; car plus tard il sollicitait du roi Louis XV une pension ou le cordon de Saint-Michel, pour ce grand service (1).

(1) La pétition que Martineau de Soleinne présenta à cette fin et que nous avons retrouvée aux archives du département, nous a paru assez curieuse pour être transcrite ici :

« Au Roi :

» Sire, Martineau de Soleinne, conseiller honoraire au siège présidial
» d'Auxerre, dont toute la famille s'est dévouée au service de Votre Majesté
» et au salut de l'Etat, sous les règnes précédents, lui représente très-
» humblement... »—Ici est d'abord l'exposé des services militaires. — Son
» fils, capitaine de dragons, tué à Nerwinde, « après avoir absorbé tout son
» patrimoine pour se soutenir avec autant d'honneur à l'armée, que ses
» ancêtres, qui se sont sacrifiés pour les rois prédécesseurs de Votre Majesté,
» ont marqué de zèle pour la cause de la religion en 1668, ainsi qu'il est
» justifié dans l'histoire de *La Prise de la ville d'Auxerre*, par les Huguenots,
» au livre dédié à madame l'abbesse de Chelles, en 1723, ouvrage qui a fait
» beaucoup d'éclat et causé de justes alarmes, dont il sera parlé dans la suite,
» par rapport au service important que le suppliant rendit à l'église et à
» l'Etat, en prévenant, par son attention, les conséquences de l'insulte faite
» au pape, par une pièce que l'auteur..... » Ici vient l'exposé des
» services militaires de son frère utérin, de son cousin germain et de ses
» cousins issus de germain, et autres officiers ses proches qui, ajoute-t-il....
» pourront suffire pour lui faire espérer que Votre Majesté sera touchée de
» quelque considération pour les services de sa famille, et de la vigilance du
» suppliant à étouffer la semence et le risque d'un trouble éminent entre le
» Saint-Siège et la France, à l'occasion de la pièce injurieuse à S. S., que
» l'auteur dudit livre dédié à madame l'abbesse de Chelles, en 1723, avait eu
» l'audace d'ajouter sans approbation à la suite du supplément qui y est joint,
» dont le suppliant sut arrêter le cours, par ses soins à en donner le premier
» avis à feu S. A. R. M. le duc d'Orléans, qui sentit si vivement l'importance
» de supprimer cette pièce, que l'ordre qu'il donna sur-le-champ était déjà
» envoyé au suppliant d'en faire les recherches, saisie et exécution, en les

Cet acte aventureux de Lebeuf et son procès de 1711 contre son évêque contrastent singulièrement avec le cours si pacifique de son existence ultérieure. L'étude absorba, sans doute, toute entière, l'ardente et tenace énergie que ces débuts faisaient pressentir. Quoiqu'il en soit, Auxerre, qui était presque tout janséniste, conserva longtemps avec amour le souvenir de cette bravade de son sous-chantre, et les exemplaires de l'ouvrage qui avaient conservé la fameuse note, y jouissaient d'une sorte de vénération.

» jetant au feu, lorsque M. le nonce et MM. les cardinaux de Rohan et de
 » Bissy, qui s'élevèrent contre cette addition dès qu'elle parut, et sensibles
 » au cri de tous les fidèles indignés du traitement qu'on y faisait au pape,
 » recoururent à Votre Majesté par le ministère de M. le duc d'Orléans, pour
 » lui demander justice de la griève insulte faite au Saint Père.

» Le chanoine de l'église cathédrale d'Auxerre, auteur de ce livre, et qui
 » en avait déjà fait beaucoup de présents, ainsi que le libraire de qui on en
 » avait acheté aussi déjà quantité, reçut des avis secrets (par la même poste)
 » des ordres donnés contre lui... le moment que le suppliant plein de zèle et
 » de... au service de Votre Majesté, mettait ces ordres à exécution, à laquelle
 » il se porta si diligemment, que ni le libraire, ni l'auteur ne purent rien dé-
 » tourner de la prodigieuse quantité d'exemplaires imprimés, qu'il fit, suivant
 » que le conseil de Votre Majesté lui avait prescrit, brûler juridiquement (1).
 » Il parut même alors si nécessaire au bien de l'église et à l'entretien de
 » la paix du Saint-Siège avec la France, d'éteindre jusqu'à la mémoire de cette
 » pièce si injurieuse à la personne du pape, que, S. A. R. M. le duc d'Orléans
 » étant mort quelques jours après ces ordres envoyés au suppliant, S. A. R.
 » Mgr le duc, son successeur dans le ministère, lui en fit dépêcher de nou-
 » veaux pour se transporter dans tous les lieux et chez toutes les personnes
 » auxquelles l'auteur et le libraire en avaient donnés ou vendus, à l'effet d'en
 » retirer et déchirer ladite pièce, pour être ensuite jetée au feu; laquelle
 » opération se fit dans toutes les formes et avec la modération nécessaire,
 » malgré les excès violents où se portèrent quelques magistrats rebelles,
 » dont la désobéissance aurait pu faire naître une émotion populaire, par
 » l'éclat du scandale qu'ils causaient dans les rues, pendant le cours de la
 » confection des procès-verbaux de cette expédition, dont les minutes sont
 » encore au greffe du suppliant, à qui reste la consolation d'avoir servi
 » Votre Majesté avec autant de désintéressement que de zèle, n'ayant jusqu'à
 » présent demandé aucune récompense, et tenant au contraire à honneur
 » de se voir, dans son pays, la victime du puissant parti de l'auteur de cette

(1) Il y a probablement ici une confusion. L'ordre donné du vivant du duc d'Orléans, et qui est conservé à la Bibliothèque du Roi, n'est que pour la suppression de la note ajoutée. La condamnation du livre entier au feu n'a pu émaner que du ministère du duc de Bourbon.

La saisie ne pouvait guère faire tort à ce livre, qui produisit, en effet, une assez grande sensation, même en dehors du diocèse d'Auxerre. Les recueils périodiques du temps, louèrent la sagacité et l'érudition qui y brillaient. Dès l'année suivante, Lebeuf était entré en correspondance avec le plus estimé de ces recueils, le *Mercur de France*, dont il devint bientôt un des coopérateurs les plus assidus. Il y publia, de 1771 à 1783, plus de cent cinquante mémoires et dissertations sur divers sujets d'histoire, de géographie, d'archéologie ou de liturgie. Il donna aussi, au commencement de cette période, plusieurs morceaux remarquables aux Nouveaux mémoires de littérature du père Desmolez. Une collaboration, si bien remplie, ne suffisait pas à l'activité de Lebeuf qui, indépendamment d'autres travaux, donna encore au public, en 1738 et années suivantes, deux recueils de dissertations: le premier en deux volumes, sous le titre de *Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissements à l'histoire de France et de supplément à la notice du Gaules*; et le second en trois volumes, intitulé: *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris, suivies de plusieurs éclaircissements sur l'histoire de France*. On ne saurait, sans les avoir lus, se faire une juste idée de tous les trésors de savoir, de bon sens, de saine critique et de sagacité, qui sont déposés dans ces travaux. Un bibliophile éclairé qui se cache sous le pseudonyme de Claude Ganchet, a entrepris d'en réimprimer un recueil choisi, dont le premier volume a paru en 1843, chez le libraire Techener. Parmi les nombreux mémoires qui intéressent l'histoire de l'Auxerrois et des contrées avoisinantes, il faut citer ceux sur la bataille de Fontenoy, sur Vellaunodunum, sur Genabum, sur Chaux, sur l'amphithéâtre de Montbouy, sur les tombes de Quaré, sur les deux poètes Auxerrois, Pierre Grognet et Roger de Colleville, sur l'évêché de Bethléem, sur les chasses d'Auxerre et sur les vieux usages si

» pièce, fameux appelant de l'église d'Auxerre, et si protégé par les chefs
» de ce diocèse. »

Le pétitionnaire expose encore diverses choses, notamment que le système de Law l'a presque ruiné, et il poursuit :

• Ces considérations de service personnel du suppliant, pendant 29 ans
» d'exercice de l'emploi de subdélégué aux services de sa maison, le font
» recourir à Votre Majesté, pour lui demander la grâce de lui accorder telle
» pension qu'elle jugera convenable, ou s'il lui plaît, le cardinal de Saint-
» Michel, pour pouvoir se maintenir par quelque marque de distinction et
» conserver sa famille en quelque honneur dans son pays. Or ses aïeux,
» depuis plus de deux siècles, présidents à Auxerre, de père en fils, ont tou-
» jours donné l'exemple d'un parfait dévouement au service de Votre
» Majesté pour la santé de laquelle le suppliant redoublera ses vœux. »

singuliers et si curieux du Chapitre de cette ville. Au reste, tout n'est pas également austère dans les sujets traités par le savant chanoine. Sa science se déride par fois, comme dans sa longue et vive polémique sur le mérite comparé des vins d'Auxerre et de Joigny, dans ses dissertations sur la fête des foux, et quelques autres semblables. Il ne faut pas croire non plus que, dans les matières d'histoire ecclésiastique, il accueille sans examen et comme article de foi les traditions et les légendes. Tout ce qui prête au doute est, au contraire, soumis à une saine et sévère critique. Les récits apocryphes sont démasqués, les sources douteuses sont signalées, et la vérité ne sort que plus éclatante de ce rigoureux et salutaire contrôle. L'état des sciences en France, sous Charlemagne, et depuis la mort de cet empereur jusqu'au roi Philippe-le-Bel, a fourni à l'auteur le sujet de trois grands mémoires, dont deux furent couronnés par l'académie des inscriptions en 1734 et 1740, et qui se distinguent autant par la finesse des aperçus, que par la profondeur et la solidité de l'érudition. Cinq autres dissertations reçurent de l'académie de Soissons, de 1735 à 1741, la médaille d'or de 300 fr., qui avait été fondée par M. de Fitz-James, évêque de cette ville. Tous ces travaux étaient le fruit, non-seulement de ses méditations et de ses lectures, mais encore des découvertes qu'il faisait et des observations qu'il recueillait, dans les voyages que chaque année il avait coutume d'entreprendre.

Dès 1707, alors qu'il avait été appelé à Lisieux pour réformer les livres de chant, il avait parcouru, en curieux, une partie de la Normandie. Plein de dévotion pour le patron de sa paroisse, saint Regnobert, mais trop éclairé pour accueillir aveuglément les légendes qui faisaient gouverner par ce prélat l'église de Bayeux dès le premier siècle de l'Eglise, il avait voulu aller dans ce diocèse interroger les traditions, les manuscrits et les monuments, pour y trouver des preuves à l'appui du sentiment du savant Baillet, qui plaçait au *vii^e* siècle seulement, l'existence de cet évêque. Il parcourut ainsi, comme le raconte un de ses écrits, dans un intérêt de piété et de science, tout le pays Bessin (1). C'est là, sans doute, qu'il avait pris ce goût vif pour les voyages qu'il a conservé toute sa vie. Il avait eu alors l'occasion d'observer combien l'histoire perd de son exactitude, quand on n'en aperçoit les objets que de loin, et qu'on s'en rapporte à des témoignages étrangers (2). Il voulut

(1) Recueil de divers écrits, t. 1, p. 194; et Mercure de mars 1733, p. 443.

(2) « Je me crois en état de pouvoir dire comme Polybe parlant des Alpes, » lib. 3 : *Quibus de rebus nos quidem eos audactius scribimus, quod ea loca*

donc connaître par lui-même tous les lieux célèbres en France, par des batailles, des sièges ou autres grands événements, tous les monuments de l'art ancien, tous les débris d'antiques campements, toutes les voies romaines, et tout ce qui pouvait, en parlant aux yeux, aider à l'intelligence des relations ou des descriptions écrites. Chaque année il se mettait en route pour un ou deux mois. J'ai recueilli, par tradition, des renseignements singuliers sur les habitudes tout à fait primitives de ce touriste, que ne préoccupait guère la recherche du confortable. Elles complètent ce qu'en rapportent des biographes contemporains. Il voyageait dans le plus modeste équipage, et, à dire vrai, le plus commode pour un observateur qui veut tout voir et n'obéit qu'à sa fantaisie. Il allait presque toujours à pied (1). Quelques papiers et les feuillets détachés des livres dont il voulait vérifier le récit, formaient tout son bagage. Il ne s'embarrassait ni de linge, ni de vêtements. Sa soutane retroussée formait tous ses habits de voyage. Dans les presbytères ou les couvents, où il recevait l'hospitalité, il troquait, quand il en éprouvait le besoin, sa chemise fatiguée contre une chemise blanche. On ne le trouvait guère sur les grandes routes modernes. Il suivait, de préférence, les anciens chemins et les voies romaines, quelque peu praticables qu'elles fussent, comptant les pas d'un lieu à un autre, pour vérifier les distances marquées dans les Itinéraires et la carte de Pentinger. Trente ou quarante lieues de

» *ipsi vidimus, ob eam solummodo causam profecti ut montes conspiceremur.*

» Et pour pouvoir travailler avec plus de succès, j'avais les commentaires de César à la main.» Lebeuf, Dissertation sur l'état des anciens habitants du Soissonnois avant la conquête des Gaules par les Francs, p. 20.

« Lorsque les besoins de ma santé ou d'autres sujets exigent de moi quelques voyages, je fais en sorte que la visite des lieux qui se rencontrent sur ma route puisse être de quelque utilité à mes amis ou au public...

» *Qui sapienter peregrinatur plus proficit in ead quam in patria.*» (Idem; Mercure de janvier 1726, p. 20).

(1) « Si les voyages ont leur utilité du côté du corps, on doit aussi avouer que ceux qui les entreprennent par esprit de curiosité trouvent presque toujours de quoi profiter en les faisant, pourvu qu'ils ne s'asservissent point aux voitures publiques, lesquelles ne donnent presque pas le temps de rien voir, ni de rien examiner, parce qu'elles ne s'écartent jamais des grands chemins. Vous savez de quelle manière je fais une bonne partie de mes voyages, et que je quitte, quand bon me semble, ces sorte de voitures, pour user de la même commodité avec laquelle M. l'abbé Baudrand fit autrefois le voyage de Rome, et dont se servait le savant père Mabillon, tant qu'il se porta bien. C'est ainsi que j'ai parcouru déjà une bonne partie de ce royaume. » Lebeuf, Mercure de janvier 1733, p. 36.

détour n'étaient pas une affaire pour éclaircir un point historique, ou contrôler l'exactitude d'une description. Arrivé au pied d'un monument, il en prenait les dimensions, en relevait le plan, en dessinait les détails, et recueillait, avec soin, dans le pays, toutes les traditions qui s'y rapportaient, et dont sa rare perspicacité savait bien vite démêler le vrai et le faux. Les moindres accidents lui servaient parfois à fixer une date, à déterminer les limites d'une ancienne circonscription, à désigner l'emplacement d'un champ de bataille, à retrouver une ville détruite ou un château tombé en oubli, à réformer des jugements historiques et à résoudre les problèmes les plus difficiles de géographie ou d'archéologie.

M. Vitet disait dernièrement, devant la société des antiquaires de Normandie (1), que c'était une chose entièrement neuve que l'archéologie du moyen âge; cette science qui consiste à décrire, expliquer et classer par ordre chronologique, non-seulement ceux des monuments qui tiennent au sol, mais toutes les créations, même les plus légères et les plus fragiles, de l'art et de l'industrie de nos pères. Il ajoutait que, malgré les travaux de Lebeuf et de Montfaucon, la lacune était complète; et, s'étonnant du silence gardé, sur l'archéologie monumentale, par tant de savants des deux derniers siècles, qui, pour l'étude de la paléographie, du blason et des monnaies, ont fouillé si profondément les entrailles du moyen-âge, et nous ont laissé tant de doctes traités, il expliquait cette lacune par la difficulté des voyages, qui ne permettait alors à personne ces études sur lieu et ces comparaisons sans lesquelles cette science reste inconnue.

Nous réclamons contre cette assertion du savant archéologue, au moins en ce qui concerne Lebeuf. On vient de voir, en effet, que les voyages et les études comparées ne lui avaient pas manqué; et cette science, que nous croyons être les premiers à connaître, il la possédait à fond, ainsi que le montrent une foule de passages de ses curieuses dissertations (2), et que l'attestent d'ailleurs ses biographes contemporains. L'un d'entre eux, Dreux du Radier, s'exprime ainsi dans le journal de Verdun :

« Par la longue habitude d'examiner avec soin les anciens édifices, et surtout les anciennes églises et les statues qui leur servent d'or-

(1) Revue des Deux Mondes, 15 août 1847, p. 762.

(2) Etat des sciences depuis Charlemagne, p. 169. — Dissertations sur l'histoire, t. 2, p. 229. — Histoire ecclésiastique et civile de Verdun. — Mémoire sur la construction de Verdun, — Mercure de mars 1733, p. 443. — Mémoires sur l'histoire d'Auxerre. — Histoire du Diocèse de Paris, *passim*, etc.

» nements intérieurs et extérieurs, M. l'abbé Lebeuf avait acquis une
 » connaissance certaine des différents goûts d'architecture de tous les
 » âges. Un coup d'œil lui suffisait pour distinguer, dans le même édifi-
 » ce, un portrait du ix^e siècle, une statue du x^e, un pilier d'un siècle
 » différent; et, à quelques années près, à l'aspect d'une ancienne église,
 » il fixait la date de la bâtisse et en donnait les raisons. »

Le savant Lebeau lui rendait le même témoignage, dans son éloge prononcé, en 1760, devant l'Académie des inscriptions.

« Les cintres, les chapiteaux, les moulures portaient, à ses yeux,
 » la date de leur bâtisse. Beaucoup de grands édifices ont été l'ouvrage
 » de plusieurs siècles; plus encore ont été réparés en des siècles
 » différents; il décomposait un même bâtiment avec une facilité singulière;
 » il fixait l'âge des diverses parties, et ses décisions étaient toujours
 » fondées sur des preuves indubitables. Feu M. Joly de Fleury, procureur-général,
 » ce magistrat d'un génie si profond et d'un savoir si universel, connaissait le prix
 » de cette découverte. Sur ses avis, l'abbé Lebeuf avait formé le projet de réduire
 » en un corps de science les connaissances qu'il avait acquises en ce genre. Mais,
 » sa santé commençant pour lors à s'affaiblir, il s'est reposé de l'execution
 » sur un ami très-capable de suivre son idée. » -

Ainsi la lacune était remplie; l'œuvre était prête, mais Lebeuf est mort sans y mettre la dernière main, et, après lui, son projet a été négligé et les matériaux en ont été perdus. Sans cette perte regrettable, l'archéologie monumentale eût eu, dès le siècle dernier, son histoire approfondie, et son traité complet et méthodique.

Peut-être, au reste, n'est-ce pas la mort qui a empêché Lebeuf d'élever ce monument à l'art du moyen-âge. Il a, peut-être, reculé devant les préjugés de son temps, et il a hésité à mettre au jour une œuvre qui ne serait pas comprise. Le xviii^e siècle, en effet, niait complètement l'art du moyen-âge. A ses yeux, les temps qu'il appelait gothiques n'étaient qu'une longue période de sommeil pour l'intelligence humaine. L'architecture de ces temps réprouvés était caractérisée en ces termes par l'oracle du goût de ce siècle, l'*Encyclopédie*, « On avait perdu de vue presque toutes les règles du vrai beau. On s'efforça d'y substituer le peiné, le maniéré, le singulier et en quelque façon le monstrueux.... Dans tous ces vastes bâtiments qu'on élevait alors (et ici l'auteur parle des cathédrales d'Anvers et de Strasbourg), on ne voit qu'un travail infini sans goût.... »

Ce n'était pas seulement là le langage des encyclopédistes. L'Académie des inscriptions ne parlait pas autrement. Lebeau, dans l'éloge

de Lebeuf, ne peut s'empêcher de plaindre le pauvre antiquaire de s'occuper d'un sujet si rebutant que l'art du moyen-âge. Il vante les beaux siècles d'Athènes et de Rome, et envie le bonheur des savants qui ont pris ces heureux temps pour objet de leurs études.

« Tout y reluit d'or et d'azur, tous les chemins sont semés de roses. On est conduit de siècle en siècle par des guides enchanteurs qui ne laissent que l'agrément du voyage. »

Puis il ajoute, par forme de contraste :

« Les Barbares du nord changèrent la face de l'histoire, comme celle de l'Europe. Leurs ravages, aussi funestes aux esprits qu'aux empires, ne laissèrent que des ruines, ou des ouvrages plus grossiers que les ruines mêmes. L'histoire de ces temps est cachée sous des décombres, ensevelie dans des cryptes et des tombeaux. Quel courage ne faut-il pas pour s'engager dans les détours ténébreux de ce labyrinthe ! C'est ce qu'entreprit M. l'abbé Lebeuf. »

En présence de cette aversion universelle, qui confondait dans une commune réprobation et les ruines du v. siècle et les œuvres du XIII^e, on comprend que Lebeuf ait hésité longtemps, qu'il ait ajourné l'exécution de ses projets, et, qu'en fin de compte, il ait enseveli, dans son sein, une science que la société de ce temps eût repoussée comme un amas de rêveries puérides, ou un écho de la barbarie.

Quoiqu'il en soit, sa réputation qui, d'année en année, grandissait dans le monde savant, le précédait partout, et la simplicité de son extérieur ne nuisait pas à la considération qui lui était due. Partout où le savoir était en estime, on l'accueillait avec empressement. Les bibliothèques, les chartiers, les recueils de tout genre lui étaient ouverts. Il compulsait tout, vérifiait tout et prenait des notes sur chaque chose qui lui paraissait avoir de l'intérêt. Entrait-il dans un couvent, il n'en sortait pas qu'il n'eût expliqué les anciens monuments, déchiffré les chartes, extrait les manuscrits curieux, relevé les peintures anciennes et constaté l'époque de la fondation. Sagace et pénétrant dans ses recherches, souvent il montrait aux moines des trésors qu'ils possédaient sans les connaître ; et souvent aussi, dans son amour pour la vérité et son aversion pour les choses apocryphes, il les détrompait sur une charte fabriquée après coup, sur une fausse relique, ou tout autre produit de la fraude ou de l'erreur. Le savant Lebeau, à qui nous empruntons les détails qu'on vient de lire, les terminait ainsi : « Sa réputation précédait son arrivée ; elle croissait par sa présence ; elle fleurissait après son départ. On se souvient du passage de cet homme si simple et si peu important, dans des

» lieux où on oublie deux jours après le séjour bruyant des grands seigneurs. Les lumières qu'il a laissées après lui éclairent encore » et éclaireront longtemps des villes entières. »

En 1738, Lebeuf quitta Auxerre où il ne revint plus depuis qu'en passant, ou pour se délasser au sein de sa famille et de ses amis. M. de Vintimille, archevêque de Paris, songeant à donner à son diocèse un nouveau bréviaire, voulut confier le soin d'en composer le chant à l'homme le plus expert dans les antiquités et la musique sacrées. Son choix tomba sur Lebeuf(1), qui dut transporter sa résidence à Paris, pour se livrer à ce travail, qui ne comportait pas moins de trois gros volumes in-folio. Ce grand ouvrage l'occupa plusieurs années. Il en a exposé les principes et le plan, dans le *Traité historique et pratique sur le chant ecclésiastique*, qu'il publia en 1741 ; œuvre profonde, qui n'était pourtant que l'ébauche d'un travail beaucoup plus vaste et plus approfondi que méditait Lebeuf, et pour lequel il avait rassemblé d'immenses matériaux aujourd'hui perdus. Son intention n'était pas de donner du neuf, mais de faire ce qu'avait fait au VI^e siècle le pape saint Grégoire qui a donné son nom au chant grégorien, c'est-à-dire, de *centoniser*; de recueillir, parmi les chants anciens, ce qui avait le plus de mélodie et de caractère, et d'en adapter les motifs aux paroles nouvelles, en conservant, autant que possible, dans les parties destinées à lier ces morceaux, le style de chaque modèle. Il trouvait à la fois trop de légèreté et de sécheresse aux chants introduits, au dernier siècle, dans l'Antiphonier parisien. La manière des symphonistes du moyen-âge lui paraissait mieux appropriée au caractère simple et noble que doit garder le chant ecclésiastique. Il emprunta donc beaucoup aux IX^e, X^e et XI^e siècle, dont, grâce à lui, on entend encore chaque jour les chants graves et originaux à Notre-Dame de Paris. Ce procédé, qu'il avait déjà employé à Auxerre, où il avait renouvelé presque tous les livres de chant, et qu'il reprit plus tard pour l'église du Mans, dont il mit en musique, en 1750, toute la nouvelle liturgie, jouit alors d'un grand succès ; et Lebeuf eut, de son temps, le renom de plus savant, comme du plus habile compositeur de musique religieuse. Il ne s'est pas fait, en France, de 1730 à 1760, un seul changement

(1) Lebeuf trouvait honteux pour un prêtre de ne pas savoir la musique. » Je puis dire comme le cardinal Bona : *Et musicam amo et pudet me pleros-* » *que ecclesiasticos viros totius vite cursu in cantu versari; ipsum veri-* » *cantum (quod turpe est) ignorare.* » Lettre sur sainte Cécile, Mercure de janvier 1733.

dans les livres de chants d'église, sur lequel il n'ait été consulté. Mais, de tous les arts, la musique est peut-être celui qui subit le plus l'empire de la mode. Et aujourd'hui, que le goût italien domine en maître dans le monde musical, les oreilles, habituées à ses vives mélodies paraissent trouver trop sérieuses et trop monotones les compositions de Lebeuf. On se plaint de ce que ses chants sont vides d'intérêt pour le peuple ; de ce que les morceaux qui le composent ne sont pas de nature à s'empeindré dans la mémoire des hommes. Reste à savoir si ces critiques, qui ont été signalées dans les Institutions liturgiques de D. Guéranger, publiées à Paris, en 1844, sans cependant que cet auteur les ait couvertes de son approbation, n'aboutissent pas à reprocher à Lebeuf de n'avoir pas fait, pour l'église, de la musique d'opéra, et d'être resté, dans ses compositions, grave et solennel comme leur sujet ?

Ces travaux immenses, qui eussent suffi à absorber la vie entière d'un homme ordinaire, n'interrompaient pas le cours des études et des publications de Lebeuf sur l'histoire et l'archéologie. Sa réputation l'avait mis en rapport avec tout ce que la France comptait d'amis zélés de la science. De toutes parts on lui demandait son avis sur des recherches à faire, sur des ouvrages qu'on voulait mettre au jour, sur l'âge, la valeur ou le sens des manuscrits, sur la signification des inscriptions, des médailles ou des monuments. Il répandait, avec prodigalité, les trésors de son érudition. Le vaste approvisionnement de sa science appartenait à tous ceux qui s'adressaient à lui. Une lettre qu'il adressait à dom Lemerault, bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés, et qui se trouve à la Bibliothèque du Roi, dans un recueil de cent huit lettres reçues par lui de divers savants (1), peint merveilleusement cette générosité scientifique et cette ardeur désintéressée pour la propagation des lumières et du savoir :

« Comme tous les hommes n'ont pas les mêmes maximes, je vous
 » avouerai que j'en ai une bien différente de celle dont vous me
 » faites part dernièrement. Je suis tout à fait pour l'accélération de
 » l'édition de tout ce qu'il y a de curieux dans les manuscrits des
 » bibliothèques. Vous savez que ce fut moi qui, en 1725, publiai un
 » écrit sur la nécessité et l'utilité du catalogue général des manuscrits
 » du royaume. Dom Bernard (2), le concevant mieux que moi, en a donné
 » ce qu'il a pu, et il a été suivi par Messieurs de la Bibliothèque du

(1) Man. suppl. fr. 2440.

(2) Don Bernard Montfaucon.

» Roi. Peut-être y a-t-il encore des personnes qui pensent comme cet illustre savant. En conséquence de mon principe, j'exhorte tous ceux qui sont dépositaires de manuscrits, à donner, par eux-mêmes ou par leurs amis et confrères, tout ce qu'ils pourront, sans laisser cela aux siècles à venir. Et je ne puis que louer le zèle et la patience de ceux qui transcrivent les exemplaires pour les doubler, dans la crainte qu'on ne voie arriver ce qui est arrivé dans la Chambre des Comptes, et dans une de vos maisons, où les matériaux d'un Glossaire français ont été réduits en cendres, ainsi que vous le savez.

» Loin donc de mes maximes toutes celles qui vont au dé lai. J'ai toujours aidé et aiderai toujours les travailleurs et surtout les travailleurs prompts. Sur ce fondement, je vous ferai savoir que je suis en état de fournir à celui de vos pères qui est chargé de l'Évêché de Châlons-sur-Marne, pour le *Gallia Christiana*, une espèce de de cartulaire in-f^o, où il pourra trouver quelques pièces qui lui feront plaisir, si tant est qu'il me fasse l'honneur de me le demander à emprunter. J'ai appris que c'est dom Duplessis, avec lequel je ne suis pas assez familier pour le lui aller jeter à la tête (1). Vous êtes le maître de l'en avertir. J'ai mis plus d'une fois en chant ce beau passage : *sapientiam*, et qui finit par ces mots : *et sine invidiâ communitico*, et je tâche de le réduire en pratique. »

Ce n'étaient point de vaines paroles et les effets répondaient aux promesses. Il est peu d'ouvrages considérables, sur les matières historiques, qui n'aient profité de ses recherches et de ses communications. Elles ont enrichi la grande collection d'Actes des saints des Bollandistes, le vaste dépôt de chartes ecclésiastiques, classées par diocèse, publié sous le titre de *Gallia Christiana*; la seconde édition du *Glossaire* de la moyenne et basse latinité de Ducange, le recueil des historiens de France, le Dictionnaire géographique de la Martinière, les différentes collections de dom Martenne, le nouveau *Traité de Diplomatique*, la Bibliothèque de auteurs de Bourgogne de Papillon, etc. On peut lire, dans les diverses préfaces de ces savantes publications, l'hommage que rendent les auteurs à l'obligeance empressés et la profonde érudition de Lebeuf. Les éditeurs de Ducange le qualifient d'explorateur plein de sagacité des choses les plus ignorées; *rerum minimè tritarum indagator sagacissimus*. D'autres l'appellent le Stra-

(1) Dom Duplessis avait critiqué avec quelque vivacité, dans le *Mercur de France*, certaines dissertations de Lebeuf, et notamment celle sur l'*Etat des anciens habitants du Soissonnais*.

bon, le Pausanias, le Suidas du siècle, et disent, de lui, qu'il a porté, dans les sciences historiques, un esprit d'observation et de découverte aussi exact et aussi ingénieux que Galilée, Malpighi et Newton en physique.

Sa réputation en ce genre était si bien établie, qu'en 1740, l'assemblée du clergé ayant résolu de faire dresser un nouveau Pouillé général (1), et des cartes géographiques de tous les diocèses du royaume, plus détaillées que celles de *Gallia Christiana*, le choisit, par une délibération spéciale, pour exécuter ce grand travail. Les agents-généraux du clergé furent, en conséquence, chargés d'inviter, par une lettre circulaire, tous les évêques de France à lui transmettre les matériaux et renseignements nécessaires. Ce projet manqua, parce qu'au moment de l'exécuter, les évêques crurent qu'il n'était pas de l'intérêt du clergé de mettre à jour l'état complet de ses richesses, de peur qu'il ne servit d'acheminement à l'établissement d'un impôt sur les biens ecclésiastiques. Lebeuf donna alors à la bibliothèque des Pères de la doctrine chrétienne les mémoires qu'il avait déjà rassemblés sur ce sujet. Ces matériaux sont perdus aujourd'hui, comme presque tous les manuscrits de l'auteur.

Le 6 décembre 1740 l'Académie des inscriptions l'élut membre titulaire, en remplacement de Lancelot. Les nombreuses dissertations publiées par lui dans les mémoires de cette Société, pendant l'espace de quatorze ans, attestent qu'il devint l'un des coopérateurs les plus assidus de ses travaux. En même temps il continuait, dans le journal de Verdun, fort répandu alors, grâce à l'excellente direction de Bonamy, la collaboration qu'il avait longtemps accordée au *Mercure de France*, et qu'il cessa quand ce recueil, entre les mains des successeurs de de la Roque, perdit la gravité et l'autorité que lui avait assurées cet habile critique.

En 1743 Lebeuf fit paraître ses *Mémoires sur l'Histoire ecclésiastique et civile du diocèse d'Auxerre*, ouvrage qui avait été annoncé dès 1727 dans le *Dictionnaire Universel de la France*, mais dont il avait longtemps retardé la publication, pour le compléter par de nouvelles recherches.

L'église d'Auxerre avait toujours tenu une place éminente parmi les églises de France. Au moment de la dissolution de l'empire romain, elle avait été gouvernée par un homme illustre, l'évêque Germain, qui,

(1) Etat et dénombrement de tous les établissements ecclésiastiques et de leurs possessions et revenus.

personnages ne pouvaient être sans intérêt. Dès la fin du v^e siècle un prêtre avait écrit la vie de saint Germain. Deux siècles après, les actions des premiers évêques avaient été transmises à la postérité par des écrivains dont les noms sont restés inconnus. Depuis le ix^e siècle ce travail avait été continué, presque sans interruption, jusqu'au xvi^e siècle par les moines et les chanoines. Le recueil de ces biographies, connu sous le nom de *Gesta Pontificum Autissiodorensium*, avait été imprimé, en 1637, dans la Nouvelle Bibliothèque du père Labbe. Les premiers matériaux pour l'histoire ecclésiastique d'Auxerre ne manquaient donc pas à Lebeuf. Mais ils étaient loin d'être complets. Les biographes du moyen-âge étaient souvent d'un laconisme tel qu'ils se bornaient à citer le nom, la date de l'intronisation et celle de la mort. Souvent ils avaient passé sous silence les événements les plus intéressants de leur temps, jugeant inutile de consigner ce que tous leurs contemporains avaient vu. Et, pour certaines notices qui, rédigées n'avaient été qu'après un ou deux siècles, l'exactitude historique et la chronologie étaient parfois blessées d'une manière déplorable : c'étaient presque des légendes, plutôt que des récits authentiques. Et puis, il y avait deux lacunes considérables, la première de 1373 à 1513, et la seconde entre 1554 et 1570. Un moine de Saint-Germain, dom Georges Viole, dont le manuscrit, qui contient, d'ailleurs, d'intéressantes annales sur cette abbaye et sur les autres communautés religieuses de la ville, est encore à la bibliothèque d'Auxerre, avait, au commencement du xvii^e siècle, traduit ou paraphrasé cette histoire des évêques, mais sans critique et sans grand discernement, sans rien retrancher de leurs erreurs, sans rien ajouter à leur sécheresse et à leur insuffisance. Un autre manuscrit, que conserve la bibliothèque d'Auxerre, et que quelques personnes ont regardé comme un document précieux, l'Histoire et le Martyrologe de Bagedé, n'est qu'une copie littérale de dom Viole, sauf la partie des éphémérides qui se rapporte à l'histoire générale, et qui n'a pas le moindre intérêt.

De ces matériaux informes, Lebeuf a fait une histoire complète, en comblant les nombreuses lacunes, en complétant les récits, en restituant les erreurs, en redressant les transpositions, en rétablissant la chronologie, à l'aide des documents que, pendant quarante ans d'études, il avait pu recueillir, non pas seulement dans les histoires et les collections imprimées, mais dans les manuscrits du chapitre, des couvents, des prieurés, des archives publiques et privées, des bibliothèques et principalement de la Bibliothèque du Roi. Ceux qui voudraient prendre au sérieux l'extrême modestie qui lui faisait dire, dans sa préface, que c'était presque une nouvelle édition du *Gesta Pontificum*, n'ont

qu'à comparer ces deux ouvrages, pour se convaincre que la vieille chronique des évêques, toute précieuse qu'elle peut être, n'est, au plus, que le canevas de l'histoire ecclésiastique qui n'appartient qu'à Lebeuf.

Nous n'entendons pas dire, qu'à la critique d'érudition dont notre auteur a si savamment usé dans ce livre, il n'eût pas pu ajouter, pour les premiers siècles surtout, un peu plus de cette critique philosophique, qui l'a porté à éliminer de son récit un certain nombre de ces miracles que, sur des traditions vulgaires, les agiographes du moyen-âge recueillaient avec trop de facilité. Mais il était prêtre autant qu'historien, pieux autant que savant; et le scepticisme le plus hardi ne saurait, en tous cas, attaquer sa parfaite bonne foi. Ajoutons que, même au point de vue de notre siècle, l'histoire de l'âge héroïque de l'église ne serait pas complète, si les naïves croyances, les aspirations exaltées, les préjugés les moins rationnels de ces temps primitifs, ne nous étaient pas reproduits avec fidélité. On n'est pas forcé de croire à tout ce que rapportent les traditions, dont les moines du vieux temps sont les crédules échos, mais il faut qu'elles viennent jusqu'à nous, si nous voulons connaître, non pas seulement les faits extérieurs, mais aussi les idées et ce qu'on peut appeler l'histoire intime des sociétés du moyen-âge.

Lebeuf avait, pour l'Histoire civile du diocèse d'Auxerre, beaucoup moins de ressources que pour l'Histoire des Evêques. Là tout était à créer. A l'exception d'une chronologie, ou, pour mieux dire, une nomenclature très-succincte des comtes, qu'André Duchesne avait insérée dans son Histoire des rois, ducs et comtes de Bourgogne, (Paris 1619 in-4°), il n'avait jamais été rien publié sur les annales d'Auxerre, si ce n'est la préface, que Lebeuf lui-même avait mise, en 1723, à son Histoire de la prise de cette ville par les Huguenots. Il y avait, sur l'époque des comtes de Nevers et d'Auxerre, au XI^e et XII^e siècle, de faibles renseignements dans deux ou trois courtes chroniques que le père Labbe avait publiées dans sa collection, dans celle de Hugues de Poitiers, moine de Vézelay, et celle de Robert Abolanz connu sous le nom de Robert de Saint-Marion. Tout le reste devait être cherché, soit dans les Gestes des évêques d'Auxerre, soit dans les monuments sans nombre de l'histoire générale de France, soit dans les chartriers des établissements publics et des villes, et spécialement de la ville d'Auxerre. Lebeuf ne négligea pas d'autres sources, moins élevées, mais aussi sûres. Un de ses concitoyens, dont nous citerons plus tard la notice biographique, atteste qu'il interrogea aussi avec scrupule les titres des familles particulières, et que, jusqu'à la poussière des

études de procureurs, tout fut remué, déchiffré, lu et dépeillé. Il fallait réunir et coordonner les documents que l'on pourrait extraire de ces sources multiples, pour en faire un corps d'histoire. Cette œuvre si longue, si ardue a été accomplie par Lebeuf avec un tel succès, qu'après un siècle écoulé depuis la publication de son livre, on n'a presque rien trouvé à y ajouter. De nos jours, des écrivains recommandables ont essayé d'abrégé ce récit, de lui donner plus de suite et d'ensemble, d'en mieux rattacher chaque partie à l'histoire générale du royaume, de mieux montrer l'enchaînement des causes et des conséquences. S'ils y ont réussi, la génération prochaine pourra mieux le dire que nous, qui avons vu naître ces livres, et qui étions trop amis des auteurs, pour ne pas nous récuser dans le jugement de leurs œuvres. Mais, pour des faits nouveaux, on en cherche en vain d'essentiels. La moisson de notre laborieux chanoine avait été si attentive et si complète, qu'il n'a pas même laissé à glaner derrière lui.

Il avait dédié aux habitants d'Auxerre son livre de la *Prise de cette ville par les Huguenots*. Les Mémoires historiques ne contiennent pas de dédicace. Mais il y suppléa en en offrant un exemplaire au Conseil municipal, que l'on appelait alors le Corps de ville. Il en reçut, le 8 décembre 1743, la lettre suivante (1) :

« Nous sommes trop sensibles, Monsieur, à vos politesses, et au
 » souvenir et à l'amour que vous conservez pour notre patrie com-
 » mune, pour ne vous en pas témoigner nos vives reconnaissances, et
 » des deux tomes de vos *Mémoires Historiques* que vous venez de faire
 » imprimer, qui nous ont été remis de votre part, le 2 de ce mois,
 » avec la lettre que vous avez pris la peine de nous écrire, datée du 18
 » novembre dernier, dont nous avons dressé acte sur nos livres de
 » conclusions. Cet ouvrage nous est d'autant plus précieux, qu'il ne
 » nous laisse rien à désirer sur tout ce qui s'est passé de plus-remar-
 » quable en notre ville. Il ne peut qu'augmenter la réputation que
 » vous vous êtes acquise dans la capitale et autres villes du royaume,
 » par la supériorité de votre esprit et grande capacité à développer
 » ce qu'il y a de plus caché dans l'antiquité, et les différents ouvrages
 » que vous avez ci-devant donnés au public. Soyez persuadé que nous
 » nous ferons toujours gloire de vous conserver au nombre de nos

(1) Manuscrits de la bibliothèque du roi, suppl. fr., n. 2440.

» compatriotes, et de vous assurer que nous sommes très-parfaitement, Monsieur,

» Vos très-humbles et très-obéissants serviteurs,

» Les Magistrats de la ville d'Auxerre, »

En 1749 se forma à Auxerre une Académie, sous le titre de société des sciences et belles-lettres. Elle ne se composait d'abord que de membres résidents. Mais, en 1751, elle institua des membres honoraires, et Lebeuf reçut, l'un des premiers, cet hommage de ses concitoyens. Il fut aussi, la même année, nommé de l'Académie d'Amiens. S'il eût cherché des distinctions de cette nature, elles lui fussent arrivées en foule. Et c'est à juste titre que le secrétaire perpétuel de l'Académie d'Amiens, lui écrivait, en lui annonçant sa nomination : « Votre nom vous donne, » dans toutes les sociétés littéraires, une place, quand vous voulez bien » l'accepter. » Mais son extrême modestie lui faisait, au contraire, éviter, autant qu'il le pouvait, toutes les occasions de se mettre en évidence. On peut noter, à ce sujet, comme un trait distinctif de son caractère, que, lorsque quelque écrivain venait le consulter sur ses ouvrages et que le savant chanoine l'aidait généreusement des secours de sa science, il ne manquait jamais de lui demander le secret, comme s'il eût redouté d'avance les louanges et la célébrité.

Un ouvrage qu'il composa, en 1751, lui valut un haut témoignage d'estime du pape Benoît XIV. L'évêque d'Auxerre, M. de Caylus, voulant publier un nouveau Martyrologe, l'avait chargé de réviser et de compléter (1) le travail préliminaire de deux doctes chanoines, Potel

(1) M. Chardon, Histoire d'Auxerre, t. 2, p. 597, s'est trompé en attribuant à Lebeuf seul la rédaction du Martyrologe. La notice contemporaine de Lebeuf, qu'il cite, n'en dit pas un mot. C'est dans l'Académicien Lebeau que l'on trouve ce fait, évidemment erroné, puisque, dans l'avant-propos de ce livre qui, parut sans nom d'auteur et sous les auspices de M. de Caylus, cet évêque disait : *conficiendo huicce martyrologio studium et operam selecti ecclesie nostrae canonici, sacrae antiquitatis studiosi*. C'est aussi par erreur que le même auteur a dit, même volume, page 497, que depuis 1748 Lebeuf n'avait plus rien publié en son nom. Beaucoup de mémoires ont paru encore sous son nom depuis cette année; tant dans le journal de Verdun, que dans les mémoires de l'Académie des inscriptions, et la publication de sa grande *Histoire du diocèse de Paris* n'a commencé qu'en 1754. Il y a encore une autre erreur à la page 494, où il est dit que l'Académie des inscriptions fit, en 1743, une pension à Lebeuf, pour l'aider dans les dépenses de ses voyages. L'Académie des inscriptions avait deux classes d'associés, les associés simples et les pensionnaires. Lebeuf ne devint pensionnaire qu'à son tour, et la dernière année de sa vie, en 1759. (Voir les mémoires de l'Académie, t. 29, p. 32.)

■ et Mignot. Il en fit un chef-d'œuvre de recherches et d'érudition par les additions qu'il y mit. Indépendamment de deux index, où toutes les obscurités du texte étaient éclaircies, il avait mis, sous chaque nom cité dans le livre, des notes bibliographiques qui renvoyaient aux sources, et où brillait, de tout son éclat, son vaste savoir. Benoit XIV, homme de science lui-même, se prit d'une si grande admiration pour ce beau travail, qu'il voulut en voir l'auteur, et il le fit inviter par le cardinal Passionei, avec lequel il était en correspondance, à venir à Rome. Déjà, malheureusement, la santé de Lebeuf commençait à s'altérer. Il voulut aller d'abord à Avignon, pour voir si la chaleur du climat de l'Italie ne lui serait pas contraire. Quoique, pour la première fois de sa vie, il eût pris ses aises dans ce voyage, il s'en trouva fort incommode et ne crut pas pouvoir aller plus loin. Il revint à Paris malade, sans vouloir, pour cela, interrompre ses habitudes laborieuses. Il terminait alors un ouvrage qui devait mettre le sceau à sa réputation. C'est l'Histoire de la ville et du Diocèse de Paris, en quinze volumes in-12, qu'il commença à publier en 1754. La première pensée de ce grand travail avait apparu dans une dissertation, qu'il inséra dans le *Mercure de France* du mois de mars 1738, sous le titre de *Lettre d'un voyageur littéraire, contenant quelques remarques sur les paroisses voisines de Paris*. En 1739 ce projet avait déjà grandi sous sa plume, car, en publiant le premier volume de ses *Dissertations sur l'Histoire*, il annonçait comme étant bientôt terminée une *Notice sur le Diocèse de Paris*. Plus tard, à mesure qu'il avançait dans son œuvre; il la voyait s'étendre devant lui, et acquérir les plus vastes proportions. Pour la rendre complète et digne de lui-même, il visitait d'abord, avec la plus grande attention, chaque localité; les villes, les hameaux, la campagne, les cours d'eau, les maisons isolées, les chapelles, les hermitages et jusqu'aux moindres traces de ruines. Puis, à la lecture de tout ce qui avait été imprimé sur ce sujet, il joignait l'examen des manuscrits, des cartulaires, des documents administratifs, et de tout ce qu'il pouvait se procurer, en fait d'actes et de titres qui y eussent rapport. De cet immense labeur sortit une œuvre si approfondie, si consciencieuse et si complète, tant sous le rapport de la statistique, que sous celui de l'histoire, que Lebeau la trouvait digne de servir de modèle pour composer une histoire entière de la France : « Ce serait, disait ce docte académicien, le moyen » d'en connaître toutes les parties avec autant de détail et d'une manière plus savante que chacun ne connaît son propre domaine. »

Dreux du Radier en portait le même témoignage en 1760 : « Je ne

» saurais ouvrir ce livre, envisager la variété des objets qu'il contient, » les découvertes multipliées que l'auteur a faites, la critique » saine qui y règne, sans être dans l'admiration, et, pour ainsi » dire, épouvanté du travail, du temps et des recherches qu'un » si grand ouvrage a exigés. Tout y est neuf, tout y est puisé dans des » sources à peine connues des savants mêmes. Le citoyen y apprend à » connaître sa patrie; les seigneurs spirituels et temporels leurs droits; » l'antiquaire y voit une infinité de monuments rares qui lui avaient » échappé; et ceux qui s'appliquent à notre géographie et à notre » histoire y découvrent des notions précieuses et qu'ils chercheraient » inutilement ailleurs. »

La postérité a pleinement confirmé cet éloge des contemporains. Le savant anonyme, qui se cache sous le nom de Claude Gauchet, s'est rendu l'interprète du témoignage universel, quand il a dit : « Nul autre que lui, peut-être, n'aurait pu entreprendre un pareil » travail et l'amener à une semblable perfection. Cet ouvrage est » conçu sur un tel plan, et exécuté avec un tel détail, qu'aucune nation » n'en possède, à ma connaissance, un semblable.... S'il n'était pas » de mode, en France, de renier nos gloires passées, toutes les muni- » cipalités de l'ancien diocèse de Paris, voudraient posséder un exem- » plaire de cet excellent ouvrage. »

Ce grand travail avait probablement contribué encore à altérer la santé de Lebeuf, car, au mois de mai 1754, au moment même où les premiers volumes venaient d'être imprimés, il fut surpris par une attaque d'apoplexie, dans la bibliothèque de Sainte-Geneviève. Les secours qui lui furent promptement fournis, vinrent à temps pour préserver sa vie. Mais il lui en resta une paralysie partielle, et ses facultés intellectuelles en furent profondément affectées. Il perdit la mémoire et devint incapable d'une application suivie. Cette inaction forcée le désespérait. *Voilà*, disait-il tristement, *où nous conduisent nos veilles, notre attachement à l'étude, et cependant mon chagrin est de ne pouvoir plus veiller ni étudier.* Il souffrit ainsi pendant quelques années, durant lesquelles il ne laissa pas que de terminer la publication de *l'Histoire du Diocèse de Paris*. Le dernier volume parut en 1758. Avant même qu'il ne fût imprimé, Lebeuf songeait déjà à donner un supplément à son ouvrage. Quelques critiques s'étaient mêlés au concert d'éloges qui avait salué son apparition. Un bénédictin, dom Duplessis, qui, plus d'une fois, dans sa carrière, avait paru porter envie à la haute réputation de Lebeuf, et qui avait composé, sans grand succès, un livre intitulé *Annales de Paris*, s'appliqua, dans

quatre numéros successifs du *Mercure de France*, à contrôler le nouvel ouvrage du savant chanoine, parfois en relevant quelques erreurs légères, parfois en contestant des faits avérés. Lebeuf répondit à la fin de ses neuvième et quinzième volumes. Et, voulant profiter de ce qu'il pouvait y avoir d'exact dans certaines critiques, en même temps qu'ajouter à son travail le fruit de nouvelles recherches, il annonça son intention de publier un *Supplément*. Mais il était hors d'état de le faire, et il avait même été obligé de recourir à une plume étrangère, pour la réponse qui termina son tome quinzième. Les médecins lui conseillèrent l'air natal et sa famille le sollicita vivement de venir se reposer à Auxerre. Il y arriva au mois d'août 1758, et n'y demeura que jusqu'au commencement de mai 1759. Le désœuvrement lui était insupportable, et il ne put résister au désir de retourner à Paris, pour reprendre ses travaux littéraires. C'était trop présumer de ses forces. A peine arrivé, son état s'aggrava. Sentant alors sa fin prochaine, il fit son testament. J'ai retrouvé, dans une étude de Paris, cet acte qui a été reçu, le 16 juillet 1759, par deux notaires, de Savigny et Sylvestre (1). Il léguait à l'église de Saint-Regnobert, sa paroisse natale, une somme de 480 liv. ; à l'hôpital-général d'Auxerre, une somme de 300 liv. ; à l'Hôtel-Dieu de la même ville, le fonds d'une rente perpétuelle de 200 liv. sur les Etats de Bourgogne. Le reste de son modeste avoir passait à sa famille. Pour exécuteur testamentaire, il désignait un ami, qu'il chargeait de donner une seconde édition de l'*Histoire du Diocèse de Paris*, et d'y faire les suppléments, augmentations et changements qu'il jugerait convenables. Cet ami était l'abbé Carlier, bachelier de Sorbonne, dont, quatre fois déjà, les mémoires avaient été couronnés par l'Académie des inscriptions (2). Lebeuf languit encore jusqu'au 10 avril 1760, jour où il fut enlevé par une nouvelle attaque d'apoplexie. Il avait alors soixante-treize ans. Il fut inhumé dans l'église du Saint-Sépulcre, qui a été démolie pendant la Révolution.

Ce fut un jour de deuil pour la science. Voltaire, qui publiait

(1) Ce dernier était Auxerrois et seigneur en partie de Sacy, près Vermenton. Il a eu pour fils l'illustre orientaliste Sylvestre de Sacy.

(2) Né à Verberie en 1725, mort en 1787, prieur d'Andrésy, auteur d'une *Histoire du duché de Valois* et de divers autres ouvrages d'histoire et d'économie rurale. Quoiqu'il ait survécu vingt ans à Lebeuf, il n'a pas accompli le dernier vœu de son ami. Le supplément à l'*Histoire de Paris* n'a jamais paru.

bray, puis à celui des Trois évêchés. Dans ses dernières années, ayant été promu au petit bénéfice de chapelain du Saint-Sépulcre, il vint demeurer rue des Bourdonnais, pour être à portée de son église collégiale, qui était rue Saint-Denis. Sur sa faible pension et sur les très-modiques ressources que pouvait lui procurer sa plume, il avait pourtant trouvé le moyen de fonder déjà un lit à l'hôtel-Dieu d'Auxerre, et un autre à l'hospice des incurables de Paris, à la nomination de sa famille, du prix de 10,000 liv. Il avait aussi, de son vivant, donné au Chapitre d'Auxerre, les médailles d'or qu'il avait obtenues dans les concours académiques et une partie de ses livres. La bibliothèque de la ville d'Auxerre conserve encore quelques-uns de ces précieux livres, dont les marges sont chargées de notes de ce savant écrivain.

Le catalogue détaillé de ses ouvrages semblerait être celui d'une bibliothèque. Indépendamment des livres qu'il publia lui-même, on compte plus de deux cent soixante dissertations, insérées sous son nom, dans les divers recueils littéraires du temps. Encore n'est-ce pas tout, car, selon la table alphabétique du journal de Verdun, de 1789, il s'y trouve beaucoup d'autres pièces qu'il n'a pas signées, mais que l'on peut, dit le journaliste, reconnaître à l'érudition qui les caractérise. Nous donnerons, toutefois, à la suite de cette notice, une liste générale de ses œuvres, aussi complète que possible. (1) Nous y ajouterons le texte de son testament, et celui d'une épitaphe composée, pour lui, par le chanoine Potel, son ami, et que le journal de Verdun a recueillie au mois de février 1761. p. 133. Ce n'est pas précisément un modèle du style lapidaire. Mais elle a de l'intérêt, comme une fidèle esquisse de la physionomie, du caractère et des œuvres de cet homme si simple et si laborieux, si ingénieux et si savant. On trouvera aussi, en tête de cette édition, un *fac-simile* de son écriture, et son portrait lithographié d'après le tableau qui existe à la bibliothèque d'Auxerre.

Nous n'avons rien dit encore du style de notre auteur. C'est sur quoi se dédommage d'ordinaire une critique chagrine, qui veut trouver toujours un côté défectueux. Nous devons avouer que son style manque d'élégance, qu'il est dur et pesant. Pourtant, qu'on n'exagère rien, sa phrase n'est jamais, ni obscure, ni chargée de circonlocutions. Et sa manière n'est, dans sa naïveté, ni sans originalité, ni sans caractère. D'autres excuseront cette rudesse en disant : (2) « qu'un auteur qui a passé les trois quarts de sa vie à lire des ouvrages écrits, ou dans

(1) Elle sera publiée dans l'édition nouvelle des Mémoires sur l'Histoire du diocèse d'Auxerre.

(2) Dreux du Radier, journal de Verdun, juillet 1760, p. 46.

» une langue étrangère, ou d'un style barbare et hérissé de phrases
 » et de mots hors d'usage, et le reste à les extraire et à en tirer le
 » suc, n'est pas obligé d'écrire comme celui qui ne s'occupe que des
 » mots ou de la délicatesse des tours de la langue, qui fait son premier
 » objet. » Pour nous, dussions-nous encourir la disgrâce des puristes,
 nous confesserons que nous trouvons plus de saveur dans la lourde,
 mais forte et brève accentuation de Lebeuf, que dans la correcte et
 pâle phraséologie de tant d'écrivains de nos jours, chez lesquels
 élégance est rare, mais moins rare pourtant que la vigueur, le caractè-
 re et la couleur.

On trouve une notice sur Lebeuf, dans le journal de Verdun, du mois de juillet 1760. Elle est, comme nous l'avons déjà dit, de Dreux du Radier, qui l'a rédigée sur des pièces officielles que lui confia l'exécuteur testamentaire. Le secrétaire perpétuel de la Société des sciences et belles lettres d'Auxerre, M. Lepère, lut, le 27 octobre suivant, devant cette compagnie, un éloge de son savant compatriote. Cette pièce se trouve dans les manuscrits de l'honorable secrétaire, qui sont conservés à la bibliothèque de la ville. Elle a d'ailleurs été imprimée en 1761, dans le Censeur hebdomadaire. On y trouve beaucoup moins de faits qu'on ne se croirait en droit d'en attendre. Au mois de novembre de la même année, Lebeau en prononça un autre devant l'Académie des inscriptions. Il fut inséré au tome 29 des mémoires de l'Académie. Enfin, le pseudonyme Claude Gauchet a donné, en 1843, sur le même sujet, en tête de son recueil des dissertations de Lebeuf, une notice plus complète que chacune des précédentes. Nous avons profité de ces divers travaux, que nous ne nous sommes pas fait scrupule de citer souvent, et par fois de transcrire littéralement, en les contrôlant les uns par les autres. La tradition locale, les divers ouvrages de Lebeuf et les documents manuscrits d'Auxerre et de la Bibliothèque du Roi, nous ont permis d'y ajouter beaucoup de faits, et de rectifier les erreurs que n'avaient pu éviter les premiers biographes. Puisse, ce travail, mettre nos concitoyens à portée de connaître et d'honorer dignement le grand et vénérable savant, qui est, encore aujourd'hui, la plus haute illustration scientifique d'Auxerre.

CHALLE.